

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Fonds et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres fonds.

Produit

Produit : Vanguard ESG Global Corporate Bond Index Fund (le "Fonds") - Institutional Plus GBP Hedged Dist

IE00BNDS1427

Vanguard Group (Ireland) Limited ("VGIL")

Pour obtenir de plus amples informations, appelez le +44 207 489 4305 - <https://global.vanguard.com> - Le présent Document d'informations clés est daté du 22/12/2023.

La Banque centrale d'Irlande (la "Banque centrale") est responsable de la supervision de VGIL dans le cadre du présent Document d'informations clés.

Le Fonds est agréé en Irlande et a été enregistré pour la vente dans d'autres États membres de l'EEE.

Vous êtes sur le point d'acheter un Fonds qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le Fonds est un compartiment de Vanguard Investment Series plc (« VIS »), un OPCVM agréé par la Banque centrale d'Irlande.

Durée : Le Fonds n'a pas de date d'échéance fixe, mais il peut être résilié dans certaines circonstances, comme décrit dans le Prospectus de VIS (le « Prospectus »), y compris si la valeur d'actif nette du Fonds tombe en dessous de 100 millions USD ou son équivalent dans une autre devise.

Objectifs : Le Fonds applique une approche de gestion passive (ou indicielle) et vise à atteindre la performance de l'Indice Bloomberg MSCI Global Corporate Float Adjusted Bond Screened Index (l'« Indice »).

Le Fonds investit dans un portefeuille d'obligations d'entreprises de premier ordre à taux fixe libellées en plusieurs devises d'émetteurs des marchés développés et émergents et émergeants qui consiste en un échantillon représentatif des titres composant l'Indice.

L'Indice est construit à partir de l'Indice Bloomberg Global Aggregate Float Adjusted Corporate (l'« Indice cadre »), qui représente un univers d'investissement semblable ensuite analysé en fonction de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (les « critères ESG ») par Bloomberg en tant que promoteur de l'Indice, indépendamment de Vanguard.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en excluant des titres en fonction de l'impact de la conduite ou des produits de l'émetteur sur la société et/ou l'environnement. Pour ce faire, il est nécessaire de reproduire l'Indice.

L'Indice exclut les émetteurs qui exercent des activités et/ou tirent des revenus (au-dessus d'un seuil spécifié par Bloomberg) de certains secteurs d'activité parmi les suivants : divertissement pour adultes, alcool, jeux d'argent, tabac, armes nucléaires, armes controversées ou conventionnelles, armes à feu civiles, énergie nucléaire, charbon thermique, pétrole ou gaz.

L'Indice exclut les obligations d'émetteurs dont le score de controverse, défini par le cadre d'évaluation des controverses ESG de MSCI, est inférieur à un (ou qui n'ont pas été évalués par MSCI).

Lorsque MSCI ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer correctement un émetteur particulier en matière de critères ESG, il est possible que les obligations de cet émetteur ne soient pas exclues de l'Indice tant qu'elles n'ont pas été déterminées comme inéligibles par MSCI.

Le Fonds est également susceptible de détenir des obligations d'État et d'entreprises de premier ordre à taux fixe qui ne sont pas des composants de l'Indice, mais dont les caractéristiques de risque et de rendement ressemblent fortement aux caractéristiques de risque et de rendement des composants de l'Indice ou de l'Indice dans son ensemble.

Le Fonds suit une approche d'intégration ESG contraignante et significative conformément à la position-recommandation AMF DOC-2020-03 (disponible sur <https://www.amf-france.org/fr/reglementation/doctrine/doc-2020-03>).

Les investissements du Fonds seront, au moment de l'achat, conformes aux critères ESG, sauf disposition contraire décrite ci-dessous ou dans le Prospectus. Si le Fonds détient des titres qui ne respectent pas les critères

ESG, il peut continuer à les détenir jusqu'à leur retrait de l'Indice, et jusqu'à ce qu'il soit possible (selon le Gestionnaire d'investissement) de liquider la position.

Le Fonds investit en titres libellés dans des devises autres que la devise de base. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir une incidence sur le rendement des investissements. Les techniques de couverture de change servent à minimiser les risques liés aux variations des taux de change sans pouvoir les éliminer totalement. Le présent document portant sur une catégorie d'actions couverte, la performance de cette catégorie d'actions à la section « Performances » ci-dessous est indiquée par rapport à l'indice Bloomberg MSCI Global Corporate Float Adjusted Bond Screened Index couvert en GBP (l'« Indice couvert »), qui est une version de l'Indice couverte contre le risque de change.

Le Fonds peut conclure des prêts garantis à court terme de ses investissements auprès de tiers éligibles afin de générer des revenus supplémentaires et de compenser les coûts du Fonds.

Le Fonds peut avoir recours à des dérivés afin de réduire le risque ou les coûts, et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. Un dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché. Les dérivés sur indice (p. ex., swaps, contrats à terme standardisés) peuvent contenir certains composants sous-jacents qui ne respectent pas les critères ESG.

Les actions du Fonds peuvent être achetées, vendues ou échangées quotidiennement (sauf certains jours fériés et sous réserve de certaines restrictions décrites à l'Annexe 1 du Prospectus) en soumettant une demande écrite.

Les revenus du Fonds seront distribués.

VIS est un fonds à compartiments multiples avec passif séparé entre ses compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément, en vertu du droit irlandais, des participations d'autres compartiments de VIS et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas affecté par des réclamations à l'encontre d'un autre compartiment de VIS.

Investisseurs de détail visés : Chaque Fonds est accessible à un large éventail d'investisseurs qui cherchent à accéder à un portefeuille géré conformément à un objectif et une politique d'investissement spécifiques.

Le dépositaire de VIS est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Vous pouvez obtenir des exemplaires du Prospectus et les derniers rapports et comptes annuels et semestriels de Vanguard Investment Series plc (« VIS »), ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations pratiques sur le Fonds auprès de Vanguard Investment Series plc c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329, Irlande ou sur notre site Internet à l'adresse <https://global.vanguard.com>. Ces documents sont disponibles en anglais uniquement. Les documents sont disponibles gratuitement en anglais.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le Fonds pendant 3 ans. Le risque effectif peut varier considérablement si vous vendez de manière anticipée, ce qui pourrait réduire les sommes encaissées.

Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance. Vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés pour vendre vos actions du Fonds ou de devoir le vendre à un prix qui a une incidence significative sur ce que vous obtiendrez.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres Fonds. Il indique la probabilité que ce Fonds

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Fonds dans la catégorie 3 sur 7 (classe de risque basse-moyenne). Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit seraient faibles-moyennes. Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que le Fonds ne puisse plus vous payer.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie que la monnaie de base du Fonds ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques peuvent affecter le Fonds, notamment le risque de contrepartie, le risque ESG, le risque d'échantillonnage, de suivi et de rééquilibrage indiciaires.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>

Ce Fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

La valeur des obligations et titres à revenu fixe associés est impactée par des facteurs d'influence tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les marges de crédit et la volatilité, eux-mêmes induits par d'autres facteurs parmi lesquels l'actualité politique et économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'Indice au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		3 ans	
Exemple d'investissement:		£10,000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 années. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£6,470	£7,450
	Rendement annuel moyen	-35.30%	-9.35%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£8,170	£8,350
	Rendement annuel moyen	-18.30%	-5.83%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£10,260	£11,000
	Rendement annuel moyen	2.60%	3.23%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£11,130	£11,780
	Rendement annuel moyen	11.30%	5.61%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il n'est pas possible de sortir facilement de ce Fonds.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour l'Indice entre 2021 et 2023.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour l'Indice entre 2014 et 2017.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour l'Indice entre 2013 et 2016.

Que se passe-t-il si VGIL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont conservés par son dépositaire. En cas d'insolvabilité de VGIL, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure, lié au fait que le dépositaire est tenu par les lois et règlements en vigueur de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte résultant, entre autres, d'une négligence ou fraude de sa part ou d'un manquement intentionnel dans le cadre de l'exécution de ses obligations (sous réserve de certaines limites).

Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie vous protégeant d'une défaillance du dépositaire du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez votre investissement dans le Fonds et du rendement du Fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) que pour les autres périodes de détention, le Fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- GBP avec un investissement annuel de 10 000.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	£28	£90
Incidence des coûts annuels (*)	0.3%	0.3% chaque année

(*) Montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.5 % avant déduction des coûts et de 3.2 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Fonds afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Le Fonds ne facture pas de frais d'entrée.	£0
Coûts de sortie	Le Fonds ne facture pas de frais de sortie, mais la personne qui vous vend le Fonds peut le faire.	£0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.14% de la valeur de votre investissement/an. Cette estimation repose sur les coûts réels de l'année dernière et tient compte des changements futurs.	£14
Coûts de transaction	0.14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	£14
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Fonds.	£0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Le Fonds n'a pas de période de détention minimale requise, mais est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez avoir un horizon d'investissement d'au moins 3 ans.

Aucune commission de rachat n'est imposée au titre des rachats. Toutefois, le Fonds peut utiliser le swing pricing afin d'atténuer les effets de la dilution un Jour de négociation particulier.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Un Actionnaire qui n'est pas satisfait de son expérience en tant qu'investisseur dans le Fonds a le droit de déposer une réclamation auprès du Fonds conformément à la politique de traitement des réclamations en vigueur. Si vous souhaitez déposer une réclamation concernant nos services ou un produit Vanguard, veuillez contacter : Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329. Irlande. Téléphone : 00353 1241 7144 Télécopie : 00353 12417146 ou vanguard.ta@BBH.com en indiquant les détails de votre réclamation. Sachez également qu'il peut exister des mécanismes de recours collectif ou des dispositifs de médiation distincts dans votre pays. <https://global.vanguard.com/>

Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations relatives aux performances passées du Fonds sur une période maximale de 10 ans ici :

- https://docs.data2report.lu/documents/KID_PP/KID_annex_PP_Vanguard_IE00BND51427_en.pdf.

- https://docs.data2report.lu/documents/KID_PS/KID_annex_PS_Vanguard_IE00BND51427_en.pdf.

Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur <https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/ch/en/ucits-v-remuneration-policy.pdf>, notamment : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. Responsabilité : VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus. Fiscalité : VIS est soumis à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.